

Rapport

conformément à l'article 32 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) du Parlement européen et du Conseil

Le produit fourni ne répond pas aux critères de classification comme substance dangereuse conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil (CLP) et il ne répond à aucune des autres conditions mentionnées à l'article 31 du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), ainsi, l'obligation de fournir une fiche de données de sécurité en aval dans la chaîne d'approvisionnement n'est pas applicable.

Cependant, le fournisseur est tenu, en conformité avec l'article 32 du règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) du Parlement européen et du Conseil de communiquer des informations en aval dans la chaîne d'approvisionnement sousvisées.

1. FOURNISSEUR

UNIPETROL RPA, s.r.o., Záluží 1, 436 70 Litvínov, République tchèque

☎: +420 476 161 111, fax : +420 476 619 553, unipetrolrpa@unipetrol.cz, www.unipetrolrpa.cz

Directeur de l'unité des polyolefins :

☎: +420 476 165 608, lukasz.silski@unipetrol.cz

Chef du service client :

☎: +420 476 162 006, lucie.markova@unipetrol.cz

Product Intelligence et TS :

☎: +420 476 166 247, martin.malicek@unipetrol.cz

☎: +420 476 162 912, olga.mertlova@unipetrol.cz

2. ENREGISTREMENT

conformément au titre II du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) du Parlement européen et du Conseil

L'obligation d'enregistrement selon le titre II du règlement (CE) n°1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH) n'est pas applicable au produit, conformément à l'article 2(9) dudit règlement. L'obligation générale d'enregistrement conformément à l'article 6(3) est applicable aux substances monomères, si le polymère contient 2% masse/masse ou plus. Les identifiants du produit sont les suivants :

IDENTIFIANT	DENOMINATION D'IDENTIFICATION		NUMERO D'IDENTIFICATION
Enregistrement	copolymère	Copolymère	numéro d'enregistrement : n'est pas soumis à l'enregistrement 01-2119462827-27-0036 01-2119475505-34
	monomère monomère	Ethylène / Ethylène Hex-1-en / Hex-1-ene	
Classification harmonisée	n'est pas inclus à la liste		n'est pas inclus à la liste
Liste des classifications ECHA	n'est pas inclus à la liste		-
Dénomination chimique internationale	Ethylène/Hexène Copolymère		numéro CAS: 25213-02-9
Types	BB/FB 75, BB/FB 85, BB/FB 85 F, LS 87, ML 57, ML 67, MB 68, MB 77, MB 87, RL 58, RL 58 UV, VB 85		

3. AUTORISATION

selon le titre VII du Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) du Parlement européen et du Conseil

Le produit n'est pas inclus à la liste d'autorisation dans l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) du Parlement européen et du Conseil, ainsi l'obligation de demander une autorisation liée à sa fabrication et à son utilisation n'est pas applicable.

4. RESTRICTIONS

selon le titre VIII du Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) du Parlement européen et du Conseil

Les restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation, décrites à l'annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) du Parlement européen et du Conseil, ne s'appliquent pas au produit.

5. AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LA GESTION DES RISQUES

Néant.

6. INFORMATIONS FACULTATIVES

Des données et conseils de prudence sousvisés n'entrent pas dans le champ d'application des informations communiquées obligatoirement conformément à l'article 32 du Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) du Parlement européen et du Conseil, mais elles sont communiquées de bonne foi. On recommande de les prendre en considération et de respecter des instructions fournies.

- Données concernant des propriétés physiques et chimiques du produit disponibles
Le produit est combustible, mais peu inflammable. La poussière est explosive. Le produit peut se charger électrostatiquement.

- état à 20°C, couleur et odeur	matière solide, sans couleur, sans odeur
- densité [kg.m ⁻³]	935-965
- point de fusion [°C]	120-130
- poids de jeté (granules) [kg.m ⁻³]	520-580
- température d'inflam (granules) [°C]	370
- température d'éclair (granules) [°C]	390-400
- température d'éclair (poussière déposée) [°C]	350
- température d'éclair (poussière soulevée) [°C]	445
- énergie minimale d'inflammation [J]	1,6
- limite inférieure d'explosivité (poussière) [g.m ⁻³]	100
- chaleur de combustion [MJ.kg ⁻¹]	45-46

- Conseils pour le traitement et le stockage

Dans le but du traitement sans risque, il est nécessaire de respecter des précautions d'incendie et de porter un vêtement de protection approprié (lunettes de protection, gants de protection, vêtement de travail, chaussures fermées). Les entrepôts doivent respecter des exigences de sécurité incendie des bâtiments et les équipements électriques doivent être en conformité avec des règles en vigueur. Eviter le contact du produit avec des matériaux incompatibles, tenir à l'écart des flammes nues ou des surfaces chaudes. Pour que les paramètres de qualité restent conservés, protéger le produit de l'humidité et de rayonnement solaire direct. On recommande de le stocker dans un endroit sec, bien ventilé, dans un entrepôt couvert, où les aires sont protégées de rayonnement solaire direct, ou assurer les conditions susvisées d'une autre manière (des récipients hermétiquement fermés ou emballages scellés p. ex.). Intervalle recommandé de température dans l'entrepôt est de -20°C à +50°C. En cas des températures négatives, il est nécessaire de prendre des mesures de prudence élevée lors de la manutention du produit. Une distance minimale de 1 m de la source de chaleur doit être assurée. Le temps de stockage recommandé dans des récipients fermés dans des conditions de stockage déterminées est 1 an au maximum. En cas du stockage prolongé, il est opportun, avant l'utilisation, de vérifier des propriétés de la substance.

Déclaration : Les données mentionnées correspondent à l'état actuel des connaissances et des expériences et elles sont conformes à la réglementation applicable le jour de l'élaboration du document. C'est l'acheteur qui est responsable du respect des dispositions de la législation régionale applicable.